



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE COMMERCE
MONS GREFFE

13 DEC. 2017

N°

Greffe



17179723

de

N° d'entreprise : **0437 106 744**

Dénomination

(en entier) : **Torino Motor**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**

Adresse complète du siège : **rue de la Poire d'OR 22, 7033 Cuesmes**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateurs et modification de l'objet social

PROCES VERBAL DE L'A.G. EXTRAORDINAIRE
tenue le 5 décembre 2017 à 10 heures au siège social
de la

SA TORINO MOTOR

Sont présents :

SORCE Giuseppe Biago	825	parts
SORCE Pietra	825	parts
	1650	parts

La séance est ouverte sous la présidence de Madame SORCE Pietra qui désigne comme secrétaire Monsieur SORCE Giuseppe Biago

Madame la Présidente expose :

I - que la présente assemblée a pour objet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement du mandat de l'Administrateur Délégué, Madame Pietra Sorce pour une nouvelle durée de six ans.

2. Renouvellement du mandat de l'Administrateur, Monsieur Sorce Giuseppe Biago pour une nouvelle durée de six ans.

3. Proposition de la modification de l'objet social à réaliser devant Notaire.

II - que tous les associés étant présents, il ne doit pas être justifié de convocation

III - que l'assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour pré indiqué.

Ensuite, après discussion et toutes explications demandées ayant été fournies, les résolutions suivantes sont prises, à l'unanimité des voix :

Première résolution

L'AGE décide de renouveler le mandat d'Administrateur Délégué de Madame Pietra Sorce domicilié Rue des Bonniers, 59 à 7331 Baudour.

Le mandat de l'administrateur délégué ainsi nommé prendra fin immédiatement après l'A.G annuelle de 2023 (deux mille vingt-trois).

Deuxième résolution

L'AGE décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Sorce Giuseppe Biago domicilié Qual des Otages, 10 Boîte 6 à 7000 Mons.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin immédiatement après l'A.G annuelle de 2023 (deux mille vingt-trois).

Troisième résolution

Proposition de modification de l'objet pour l'acquisition de patrimoine immobilier tant en Belgique qu'à l'étranger, gestion de ce patrimoine immobilier, location de maison de vacances, etc...

Cette modification a pour but d'étendre les activités de la société afin de consolider le patrimoine immobilier en lieu et place d'un patrimoine financier peu rentable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30 après lecture et approbation du présent procès verbal.

La Présidente
SORCE Pietra

Le Secrétaire
SORCE Giuseppe Biago P